



## Rediffusion avec l'aimable autorisation d'AEF info

# Dauphine : la réforme des droits de scolarité veut être "redistributive" en faveur des classes moyennes (E-M. Mouhoud)

"60 % des étudiants verront le montant de leurs droits se réduire" : dans un entretien à AEF info, El Mouhoub Mouhoud, économiste et président de l'université Dauphine-PSL, détaille la réforme des droits de scolarité adoptée en CA le 17 avril 2023. Celle-ci entend "faire jouer très sensiblement les effets redistributifs en faveur des étudiants dont les parents présentent des classes de revenus moyennes et faibles", dit-il. "Les inégalités ne sont plus corrigées par l'impôt. Donc, faire payer à tout le monde la même somme n'est ni égalitaire, ni équitable", ajoute-t-il. Le président revient également sur les effets de Parcoursup sur le recrutement de Dauphine, qui a tout à la fois "doublé le nombre de ses candidats" en trois ans, vu son taux de sélectivité passer de 8-10 % à 4-5 %, et diversifié le profil de ses admis, le taux de boursiers passant de 21 % à 26 % en 1<sup>re</sup> année de licence.

**AEF info : Le CA de Dauphine a adopté, le 17 avril, la réforme des droits de scolarité que vous aviez détaillée début mars dans AEF info ([lire sur AEF info](#)). Comment le corps étudiant a-t-il réagi, et quel est l'impact attendu de cette nouvelle grille tarifaire ?**

**El Mouhoub Mouhoud :** La réforme, qui ne concerne que nos diplômés de grand établissement (DGE), a été adoptée par 24 voix pour, 7 contre et 3 abstentions. Elle a été bien comprise par la communauté, car elle est très redistributive : 60 % des étudiants verront le montant de leurs droits se réduire. Nous avons aussi lissé les seuils d'une tranche à l'autre : par exemple, auparavant, avec un revenu autour de 35 000 euros annuels, un changement de seuil pouvait vous faire passer de 243 à 1 758 euros de droits de scolarité, ce qui a été très nettement corrigé dans cette nouvelle grille tarifaire. L'écart entre deux tranches est maintenant progressif.

*"Cette réforme prend en compte les effets de la crise économique sur les classes moyennes."*

---

Enfin, même si nous avons créé deux tranches supplémentaires pour les plus hauts revenus (plus de 160 000 euros), nous avons mis un plafond aux droits les plus élevés à 9 000 euros en master, à la fois pour rester dans des proportions très raisonnables et pour ne pas risquer de dépendre uniquement des tranches de revenus les plus hautes.

Cette réforme prend également en compte les effets de la crise économique sur les classes moyennes : jusqu'ici, les boursiers étaient exonérés, les plus riches n'étaient pas affectés, mais les classes moyennes ont subi la crise de plein fouet. L'objectif était bien de faire jouer très sensiblement les effets redistributifs en faveur des étudiants dont les parents présentent des classes de revenus moyennes et faibles.

*Exemples de la nouvelle grille tarifaire à Dauphine :*

**AEF info : Un système de droits progressifs indexés sur les revenus, comme Sciences Po, l'Essca ou Dauphine les pratiquent, semble *a priori* être le dispositif le plus juste et redistributif. Comment expliquez-vous que vous soyez si minoritaires, dans l'ESR français, à avoir emprunté cette voie ?**

**El Mouhoub Mouhoud :** D'abord parce que pour pouvoir sortir du système des droits nationaux, il faut avoir le statut de "grand établissement". Ensuite, parce qu'il y a une croyance selon laquelle l'impôt est correcteur, et que les droits de scolarité doivent donc être une "flat tax" (les droits nationaux sont aujourd'hui de 170 euros par an en licence et de 243 euros en master), identiques pour tous. Mais en réalité, les inégalités ne sont plus corrigées par l'impôt. Les effets redistributifs qui existaient dans les années 1970 se sont fortement réduits. Donc, faire payer à tout le monde la même somme n'est ni égalitaire, ni équitable.

---

*"Les effets redistributifs de l'impôt, qui existaient dans les années 1970, se sont fortement réduits. Donc, faire payer à tout le monde la même somme n'est ni égalitaire, ni équitable."*

---

Fixer des droits de scolarité différenciés permet de rendre un meilleur service à tous les étudiants. Si nous ne devons compter que sur la subvention pour charge de service public, nos dotations par étudiant seraient d'environ 7 000 euros. Grâce à nos ressources propres (dont les droits ne représentent que 11 % du total), nous avons presque doublé la dotation par étudiant. Cela signifie qu'ils sont mieux encadrés.

Mais attention, ces ressources propres représentent aussi des efforts de productivité et d'engagement de l'université très importants : elles proviennent des efforts pour organiser l'apprentissage et l'alternance des étudiants (1 500 étudiants en apprentissage à Dauphine), des activités de notre département de formation continue et des contrats de recherche auxquels il faut candidater et gagner. Pour cela, il faut des incitations fortes pour aider les personnels enseignants-chercheurs et administratifs.

Il est souhaitable que notre tutelle prenne bien conscience que cela se mérite, que cela représente beaucoup d'efforts, et ne prenne pas ces ressources propres pour acquises, nécessitant le cas échéant moins d'efforts en termes de dotations publiques ! Contrairement à l'image que certains en ont, Dauphine est une université qui met en œuvre une véritable stratégie de redistribution sociale et d'égalité des chances.

**AEF info : Quelle a été l'évolution du recrutement étudiant à Dauphine, et notamment de sa diversité, depuis son**

## arrivée sur Parcoursup ?

**El Mouhoub Mouhoud** : Dauphine est accessible sur Parcoursup depuis 2020 et a doublé le nombre de ses candidats dans l'intervalle : nous sommes passés de 10 000 à 22 000 candidats, pour un nombre inchangé de 900 places en première année. Cela signifie que le taux de sélectivité s'est accru : 4 à 5 % aujourd'hui, contre 8 à 10 % auparavant. Avec Parcoursup, les étudiants ont beaucoup plus facilement accès à l'information sur toutes les formations de Dauphine, et peuvent y candidater.

---

*"Nous sommes passés de 10 000 à 22 000 candidats, pour un nombre inchangé de 900 places en première année."*

---

Cela a abouti à une diversification des profils admis, car nous avions jusque-là une surreprésentation des lycées d'Île-de-France. Nous avons dorénavant davantage accès aux étudiants de régions, de zones rurales et d'Outre-mer. De même, avant, nous avions beaucoup de titulaires de bacs scientifiques, et avec la réforme, les profils se sont diversifiés. Quant aux boursiers, tout en maintenant le niveau d'excellence requis pour accéder à Dauphine, ils sont passés de 21 % à 26 % environ en première année de licence. En master en revanche, les chiffres sont restés stables, autour de 22 %.

**AEF info** : Que pensez-vous du principe de non-hiérarchisation des vœux, sur Parcoursup comme sur Mon Master, dont Paris-II a souhaité se défaire ([lire sur AEF info](#)) ?

**El Mouhoub Mouhoud** : Au niveau licence, nous n'avons pas de problème avec la non-hiérarchisation des vœux entre établissements, cela nous oblige simplement à consacrer plus de temps à chaque dossier (soit 80 heures équivalent TD pour un enseignant-chercheur qui fait du recrutement). Mais nous aimerions y avoir accès une fois que nos listes sont faites, pour accélérer les décisions.

Au niveau master, la majorité de nos programmes étant des DGE (diplômes de grand établissement), ils ne sont pas accessibles sur Mon Master, mais sur notre propre plateforme "My candidature", où nous pratiquons la hiérarchisation des vœux entre masters. La question ne se pose donc que pour les masters de diplômes nationaux restants, et là, la hiérarchisation est faite par les étudiants dans leurs lettres de motivation...

**AEF info** : Concernant votre recrutement d'étudiants étrangers, comment jugez-vous de l'attractivité de Dauphine et son évolution dans le temps ?

**El Mouhoub Mouhoud** : En première année à Paris, nous avons 17-18 % des inscrits qui sont internationaux, et à peu près pareil en master. Il n'y a pas d'évolution notable. Mais il faut ajouter à cela nos étudiants de Madrid (70), de Tunis (300), de Londres (180) et de Francfort, autant de programmes accessibles sur Parcoursup (sauf Tunis). Le campus de Londres attirera de plus en plus d'étudiants, notamment dans les formations de master que nous allons y lancer.



**Lire aussi**

[L'université Dauphine-PSL va revoir ses tarifs, se développe à Londres et promeut "la bi-disciplinarité du L au D"](#)

---

Mais à Paris, nous n'avons de toute façon pas de place pour accueillir davantage d'élèves. Nous en avons 10 000 au total, c'est pas mal, mais si nous voulons aller plus loin, il faut trouver des espaces supplémentaires. Notre double licence de 30 places lancée à effectifs constants attire tellement de très bons candidats que nous pourrions sans problème doubler les

effectifs, à niveau d'excellence constant... Mais la politique universitaire française n'est pas encore centrée là-dessus.

**AEF info : Évoquons maintenant l'attractivité de Dauphine au niveau des professeurs. Comment la jugez-vous ? Les CPJ vous aident-elles à faire venir des profils intéressants ?**

**El Mouhoub Mouhoud :** Nous avons obtenu deux postes de CPJ, et c'est insuffisant. Cela nous aide à recruter des professeurs pour les programmes transversaux "Dauphine durable" et "Dauphine numérique", en "évaluation des politiques publiques", "management de la transition écologique", et bientôt en "droit de la transition écologique". C'est une politique volontariste de notre part, c'est pourquoi nous y fléchons les CPJ. Mais pour le reste, nous sommes toujours obligés d'aller chercher des "compléments au salaire" pour attirer les bons profils, par exemple un logement à la CIUP dont les deux tiers sont pris en charge. Ce n'est pas du salaire, mais ça joue sur l'attractivité.

**AEF info : Vous appartenance à PSL vous permet-elle d'attirer plus aisément des "stars internationales" des sciences de gestion et des organisations à Dauphine, ou des ERC ? Existe-t-il des exemples récents ?**

**El Mouhoub Mouhoud :** Les excellents classements internationaux obtenus avec PSL se répercutent certainement sur la qualité de notre attractivité internationale. Nous avons obtenu plusieurs ERC, par exemple en économie et en mathématiques. Les CPJ sont portées directement par PSL et affectées aux établissements.

---

*"Je crois beaucoup aux co-recrutements entre établissements membres pour nourrir la dynamique de PSL."*

---

Par ailleurs, nous pratiquons aussi des co-recrutements entre établissements de PSL : par exemple, un professeur que Dauphine et l'ESPCI ont co-recruté dans le domaine de l'IA, et qui fait ses cours à l'ESPCI et ses recherches chez nous. Ces recrutements mutualisés ont du potentiel : on partage le contrat, et donc le salaire, dans une logique de complémentarité disciplinaire.

Dans le même esprit, en langues, nous avons décidé de remplacer les départs à la retraite des enseignants-chercheurs de Dauphine, à la condition qu'ils fassent leurs recherches dans un laboratoire de PSL (nous, nous n'avons pas de laboratoire de recherche en langues). C'est une sorte de co-recrutement, même si c'est Dauphine qui paye 100 % du salaire. Je crois beaucoup à ces co-recrutements pour nourrir la dynamique de PSL.

---

AEF info est un **groupe de presse professionnelle numérique et organisateur d'évènements**. AEF info produit tous les jours une information de haute qualité qui mobilise une équipe de **80 journalistes** spécialisés permanents à Paris et en régions.

C'est un outil de travail, d'aide à la décision, d'information et de documentation utilisé tous les jours par plus de **20 000 professionnels et 2 000 organisations abonnées** (médias, institutions, collectivités territoriales, entreprises, fédérations, syndicats, associations).

#### **5 SERVICES D'INFORMATION, 18 DOMAINES ET 2 HEBDOS**

Les cinq services d'information spécialisés d'AEF info diffusent (Social RH, Enseignement Recherche, Développement durable, Habitat & urbanisme, Sécurité Globale) à leurs abonnés un service d'information continue par courrier électronique et via l'application mobile. Être abonné à ces services, c'est avoir l'assurance d'être informé rapidement, précisément et objectivement des faits essentiels.

**[Cliquez ici pour tester gratuitement les services d'information AEF info](#)**